



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 10 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle de Saint Julien le Petit, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	3	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LACOUTURIERE Michel à SIMON Philippe, SUDRON Frédéric à PLAZANET Mélanie

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COUPET Georges

Membres absents : DELEFOSSÉ Laurent

Secrétaire de séance : Delphine GLANGEAUD

INSTITUTION

Délibération n° 96-2020 : SEHV : Désignation d'un représentant à la commission consultative mixte paritaire énergie

Vu les dispositions de l'article 198 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relatives à la transition énergétique pour la croissance verte, transposées à l'article L. 2224-37-1 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant la création par les syndicats intercommunaux ou mixtes d'énergies d'une Commission consultative chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données ;

Considérant la délibération 2015-34 du Syndicat Energies Haute-Vienne, du 30 septembre 2015, portant création d'une commission consultative mixte paritaire énergie (dite CCPE) pour le département de la Haute-Vienne ;

Considérant la délibération 2020-55 du Syndicat Energies Haute-Vienne, du 1^{er} octobre 2020, désignant les 13 membres de la commission issus du Syndicat d'Energies ;

Attendu que la commission, prévue par la législation est mixte et paritaire, c'est-à-dire qu'elle se compose d'un représentant par Etablissement public à fiscalité propre (soit 13 sur le département de la Haute-Vienne), et d'autant de représentants désignés par le SEHV ;

Expose que la commission consultative énergie créée par le Syndicat Energies Haute-Vienne sur injonction du Législateur a pour objectif de coordonner et de faciliter les échanges et les actions à l'échelle départementale entre les acteurs publics pouvant intervenir dans le domaine de l'énergie. Depuis 2015 cette commission élabore, valide et porte un projet commun à l'échelle du territoire de la Haute Vienne. Ainsi la CCPE a initié en 2017 la conclusion d'une « Convention cadre de partenariat pour la mise en œuvre de la Transition Energétique » avec chacun des 13 EPCI. Cette convention a permis l'élaboration d'une Stratégie Départementale de Transition Energétique adoptée par les EPCI via la « Convention des Territoires pour le climat, l'air et l'énergie en Haute Vienne » qui définit des engagements communs. Cette stratégie départementale a également été déclinée au sein des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) portés par les EPCI et accompagnés par le SEHV.

Aujourd'hui, la CCPE constitue le comité de pilotage pour la mise en œuvre de ces engagements via notamment la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions définies dans les PCAET.

Précise que la Communauté de communes des Portes de Vassivière, incluse dans le périmètre du SEHV, doit désigner un représentant pour siéger à la CCPE.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **DESIGNER** Mme Mélanie PLAZANET, Présidente, afin de représenter la Communauté de Communes à cette commission consultative mixte paritaire énergie (CCPE).

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 15 décembre 2020

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 16 DEC. 2020
Publié le : 16 DEC. 2020